

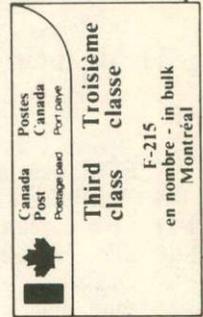
service de l'information (514) 286-2155 1001 St-Denis, Montréal H2X 3J1



nouvelles csn

numéro 62

semaines du 10 décembre au 7 janvier 1980



C'EST COMME ÇA QUE ÇA S'PASSE DANS LE TEMPS DES FÊTES — La publication de nouvelles CSN a cessé durant la période des fêtes, ce qui fait que le stock de nouvelles disponibles pour commencer la nouvelle année est plutôt impressionnant, merci. Que personne ne se sente brimé, donc, si les nouvelles sont plus courtes.

L'ORGANISATION, C'EST L'OXYGÈNE DU MOUVEMENT

Les 35 salariés de SUCO, à Montréal, ont reçu leur certificat d'accréditation ainsi que les 40 techniciennes en alimentation et en diététique du Montréal General Hospital. Des dépôts de requête ont été faits, également, pour les 25 employé-e-s du magasin Continental de Cap-aux-Meules, aux Iles-de-la-Madeleine, pour les salariés de Aviron, à Québec, pour les 675 chargé-e-s de cours de l'Université Concordia, à Montréal, et pour les 20 accompagnateurs et chargés d'accueil de l'OFQJ, à Montréal.

Devant de tels résultats d'organisation, le conseil confédéral de la CSN a résolu de faire de l'organisation sa priorité et l'équipe d'organisation s'est fixé un objectif de 80 000 membres en '80.

Enfin, suite à la démission de Jacques St-Georges comme coordonnateur de l'organisation, Robert Lachance, de l'équipe, a hérité du poste.

LES TRAVAILLEURS DU POISSON ET LE CHÔMAGE... LA LOI SUR LA SANTÉ-SÉCURITÉ... LES FERMETURES... LA SITUATION ALIMENTAIRE DANS LE MONDE...

lors des années 80

LES TRAVAILLEURS DEVRONT CONTINUER À RESSERRER LES RANGS

C'est le message qu'a livré, à la veille du premier de l'an 1980, le président de la CSN, Norbert Rodrigue après avoir constaté le développement de la crise économique dans les années 70, crise qui profite aux capitalistes au détriment des travailleurs, chômeurs, personnes âgées. Le président de la CSN a noté la nécessité de la solidarité des travailleurs, donnant comme exemples à imiter les trois derniers fronts communs dans le secteur public (1972, 1975 et 1979). Il a enfin insisté sur le développement futur des grandes campagnes de la CSN, particulièrement celles concernant le droit au travail et la question nationale.

L'agenda du mouvement

Janvier

- 7 FESP exécutif
- 8-9 FESP comité de coordination
- 10-11 CSN bureau confédéral
- 11-13 SECSN assemblée générale à Québec
- 14-15 éducation session sur la loi des accidents du travail
- 16-17 comité inter conseils centraux réunis à Lévis
- 21 FESP exécutif
- 22-23 Comité inter-fédérations réunion à Québec

SEMAINES D'ACTION DES ÉTATS GÉNÉRAUX II

Les États généraux II des travailleuses salariées québécoises, tenues en novembre dernier, avaient résolu de tenir **huit semaines d'action** sur huit thèmes concernant la condition des femmes, et ce dès janvier 1980. En voici d'ailleurs le calendrier :

Janvier

- 7-12 sur le congé-maternité
- 13-19 sur la contraception et l'avortement
- 20-26 sur les garderies
- 27-2 fev. sexisme et racisme à l'école

février

- 3-9 salaire égal pour un travail de valeur égale
- 10-16 conditions de travail
- 17-23 discrimination raciale
- 24-1 syndicalisation

AU SECOURS ! AU SECOURS !

Le syndicat de la musique du Québec, fort de ses 650 membres, toujours en pleine campagne d'organisation, et présentement aux prises avec de graves troubles financiers. Connaissant la solidarité qui unit les syndicats CSN, le SMQ lance un appel à tous. Prière de faire parvenir vos dons au :
Syndicat de la musique (CSN)
938, Rachel est,
Montréal, H2J 2J1

LA QUESTION RÉFÉRENDAIRE

—Le président de la CSN a indiqué que la CSN serait appelée à se prononcer, lors d'un conseil confédéral spécial, sur l'opportunité de prendre position sur cette question. Ce conseil confédéral sera précédé d'un grand nombre de réunions qui devront se tenir dès les premiers mois de cette année dans toutes les régions du Québec.

Montréal, le 21 décembre 1979 — **LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU POISSON RÉCLAMENT DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE LE STATUT DE TRAVAILLEURS SAISONNIERS** — Lors d'une rencontre avec les représentants nationaux de la commission d'assurance-chômage, les travailleurs et travailleuses des usines de transformation du poisson de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Basse côte-nord, ont réclamé que leur soit reconnu le plus tôt possible le statut de travailleurs saisonniers afin que cessent les injustices dont ils sont les victimes. Il faut en effet constater que les prises de poisson cessent complètement de la mi-décembre à la mi-avril, ce qui en fait une période de chômage chronique. Dans une telle situation, a remarqué un représentant syndical de Rivière-aux-Renards, les prestations d'assurance-chômage deviennent le revenu principal et leur coupure pousse les travailleurs et travailleuses vers le bien-être social. Il demandent donc des modifications pour eux des règles de qualification aux prestations d'assurance-chômage : l'abolition de la règle de 20 heures, la suppression du délai de carence, le calcul des prestations à partir du revenu des huit meilleures semaines, la réduction à huit semaines de la période de qualification et enfin la reconnaissance du statut de travailleurs saisonniers.

Québec le 14 décembre 1979 — **LA CSN RÉAGIT À LA NOUVELLE VERSION DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ-SANTÉ AU TRAVAIL** — Malgré des améliorations au projet de loi 17, le conseil confédéral de la CSN a estimé urgent que la loi soit encore modifiée sous quatre aspects : le droit aux travailleurs d'arrêter de travailler sans que ce droit soit soumis à des interprétations de commissaires du travail ou d'arbitres, que l'exercice de ce droit ne soit pas limité par les termes « utilisation abusive », que le statu quo soit réel, c'est-à-dire que sa reconnaissance soit obligatoire par l'arbitre ou le commissaire et enfin que la loi reconnaisse aux représentants à la prévention le rôle de responsables de la santé et de la sécurité dans le secteur de la construction. Quant aux améliorations que la CSN juge sensibles, il faut noter : la nouvelle définition des contaminants, matières dangereuses et maladies industrielles, l'affirmation que la loi engage à éliminer les dangers à la source, la possibilité pour les syndicats de négocier des conditions plus avantageuses et la nomination par le syndicat du représentant à la prévention.

Montréal, le 10 décembre 1979 — **LA CSN A EXIGÉ LE RETRAIT DU PROJET DE LOI SUR LES SERVICES DE GARDE À LA PETITE ENFANCE** — Sur ce point, la CSN maintient sa revendication d'un réseau de garderies, accessibles à tous les enfants qui en ont besoin, gratuites et contrôlées par les parents alors que le projet gouvernemental constitue un recul par rapport à l'avant-projet, qui déjà était peu acceptable. En effet, le gouvernement a même fait disparaître de son projet de loi les seuls points avec lesquels la CSN était en accord dans l'avant-projet : ainsi, dans le projet définitif, disparition du contrôle des parents sur les garderies, de l'obligation faite aux commissions scolaires de mettre sur pied des services de garde para-scolaires et enfin les garderies pourront être des entreprises à but lucratif. Il s'agit assurément d'un net recul. La CSN croit que les garderies doivent être contrôlées par les parents, et que ces garderies doivent être à but non-lucratif et financées directement par l'État. Sur ce sujet, la CSN fait front commun avec les organismes de la petite enfance.

Drummondville, le 19 décembre 1979 — **ÉCHEC DE LA CSD DANS SA TENTATIVE DE MARAUDAGE DE LA CELANESE À DRUMMONDVILLE** — C'est lors d'une assemblée spéciale tenue le 16 décembre que les travailleurs et travailleuses de la Celanese, à Drummondville, ont décidé de ne pas tenir de vote en vue de se désaffilier de la CSN. Cette idée de désaffiliation était colportée dans le syndicat depuis assez longtemps par un petit groupe à la solde de la CSD, minorité dont était membre le président du syndicat CSN. Devant l'échec de ce coup d'état, l'assemblée générale a destitué le président et l'a remplacé par un authentique militant CSN. Ce dernier s'est empressé de faire un appel à l'unité afin de faire face avec force aux négociations qui débiteront dans un an.

Sorel, le 21 décembre 1979 — **LES SYNDIQUÉS DES ACIERS ATLAS ACCEPTENT LES DERNIÈRES PROPOSITIONS DES MÉDIATEURS** —

C'est en assemblée générale et par scrutin secret que les travailleurs des Aciers Atlas ont accepté les dernières propositions des médiateurs puis ils se sont entendus avec la compagnie sur le protocole de retour au travail. Le président du syndicat CSN, après l'acceptation de la nouvelle convention, a déclaré que cette victoire était due en grande partie à la solidarité des travailleurs des Aciers Atlas et au travail d'équipe qui a marqué ce long conflit de neuf mois.

Montréal, le 14 décembre 1979 — **OCCUPATION DES BUREAUX MONTRÉALAIS DE LA BANQUE ROYALE PAR 40 SYNDIQUÉES EN GRÈVE** —

Quarante caissières et secrétaires de six succursales de la Banque Royale au Saguenay Lac St-Jean ont occupé pendant plus de deux heures les bureaux de la haute direction de la Banque Royale, Place Ville-Marie, à Montréal. Ce n'est que lorsque la Banque a fait appel à la police de la CUM que les grévistes ont quitté les lieux. Ces travailleuses voulaient rencontrer la haute direction afin de savoir pourquoi cette dernière refuse depuis plus d'un an de négocier une première convention dans ses six succursales d'Alma, Jonquière et La Baie. Les travailleuses de ces succursales sont en grève depuis plus de deux mois mais la Banque Royale continue ses opérations avec des scabs qu'elle recrute à l'extérieur de la région. Cela est rendu possible parce que les banques relèvent du gouvernement fédéral et que ce gouvernement n'a aucune loi anti-scabs. La principale revendication des travailleuses concerne l'ancienneté et la promotion, particulièrement dirigée contre les mesures sexistes et arbitraires de la direction.

LES TRAVAILLEURS LUTTENT CONTRE LES FERMEETURES

Thetford Mines, le 17 décembre 1979 — **ESPOIRS DE VENTE ET DE RÉOUVERTURE DE L'USINE BELLEVUE** —

La Banque fédérale de développement, fiduciaire des biens de l'usine et de l'outillage de l'usine Bellevue, de Thetford Mines, entend mener une vaste campagne de publicité afin de vendre l'usine, et ce à compter du 15 janvier 1980. Les 250 travailleurs de Bellevue, qui luttent depuis plusieurs années contre la fermeture, ont bon espoir que l'usine se remette bientôt à produire une production manufacturière.

Joliette, le 20 décembre 1979 — **C'EST À COUP DE SUBVENTIONS QUE LES GOUVERNEMENT TUENT LES EMPLOIS** —

Le cas de l'usine Crino, de Joliette, (Agropur), laisse voir clairement le rôle joué par les gouvernements provincial et fédéral dans la fermeture de cette usine procurant de l'emploi à plus de 65 personnes. En fait, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral savaient depuis 1977 que le projet de l'usine centrale de Granby amènerait la fermeture de l'usine de Joliette et rien n'a été fait pour prévenir le coup. Au contraire : les subventions gouvernementales ont aidé à la construction du complexe de Granby : \$ 4 583 000 du provincial et \$ 4 066 000 du fédéral. Les travailleurs de Joliette n'apprécient pas tellement d'avoir été dupés dans cette opération. Ils exigent donc des gouvernements impliqués qu'ils fassent des pressions pour que l'usine de Joliette continue à opérer dans la production des fromages.

DANS LES CONFLITS

- Celui du Transport régional au Saguenay est enfin terminé après 10 mois de grève. Il s'agit d'une grande victoire pour les syndiqués.

- Une entente est également intervenue à la table de négociation des traversiers (secteur public).

- Dans le conflit chez Léo Bernard, le fils du patron, Pierre Bernard, a foncé sur les lignes de piquetage, blessant un gréviste. Il ne s'agit pas de la première manifestation de violence de la part de la famille des propriétaires.

- À l'Auberge des Gouverneurs, de Ste-Foy, les grévistes ont rejeté les dernières propositions patronales à 98 %.

- Les huit travailleurs de Viking Métal ont commencé à recevoir leurs prestations de chômage le 7 décembre. L'entreprise, touchée par une grève depuis mai dernier, est donc bel et bien fermée.

- Le 13 décembre, une grève a été déclenchée dans cinq caisses populaires de la Fédération de Montréal : Ste-Madeleine-Sophie, Duvernay, St-Enfant-Jésus, Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement et la succursale Mont-Royal, Vimont et la succursale Renaud.

- Les travailleurs de Bohn, en lock-out depuis le 17 octobre dernier, ont occupé le bureau du député fédéral de Longueuil pour qu'il prenne position contre le chantage des multinationales. Par deux fois auparavant, les 65 travailleurs de Bohn ont occupé le bureau du député provincial — et premier ministre — de Taillon sans recevoir plus d'appui. Bohn est propriété de la Gulf and Western, la 49e plus grosse multinationale du monde.

- Depuis le 17 décembre, les syndiqués de CHNC, New Carlisle, Gaspésie, ont été mis en lock-out alors que la convention venait tout juste d'être négociée. Le conflit vient du fait qu'un cadre faisait le travail des syndiqués.

- Dans le lock-out qui touche les placeurs et ouvreuses de la Place des Arts, les négociations sont rompues depuis la mi-décembre par la volonté de la partie patronale.

- Les employés d'entretien ménager de la commission scolaire régionale de l'Outaouais ont déclaré la grève le 10 décembre. Il s'agit de travailleurs et de travailleuses engagés par des sous-contractants et qui veulent les mêmes conditions salariales que les employés de soutien de la commission scolaire.

Québec, le 20 décembre 1979 — **LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE VAILLANCOURT VEULENT ÉVITER LA FERMETURE DU 12 JANVIER** — Les 110 travailleurs et travailleuses de la boulangerie Vaillancourt, à Québec, luttent pour empêcher la fermeture de leur usine le 12 janvier prochain. Avertis depuis le 19 novembre de cette fermeture, les syndiqués tentent par tous les moyens de sensibiliser politiciens et surtout la population de la région de Québec à la tragédie que représente une fermeture d'usine, tragédie personnelle, familiale et sociale. Dans ce cas également, le groupe financier contrôlant la boulangerie Vaillancourt a reçu des subventions gouvernementales.

Montréal, le 17 décembre 1980 — **LA CSN PROTESTE CONTRE LA RÉPRESSION EN ARGENTINE** — Le 23 novembre dernier, la CSN a protesté contre la loi annoncée le 15 novembre précédent par le gouvernement argentin et visant, à toutes fins pratiques, à mettre en tutelle le mouvement syndical en Argentine. Cette loi retire en fait l'administration de ses finances au mouvement syndical, brime la démocratie en interdisant l'accès à des fonctions syndicales à certaines catégories de travailleurs et défend l'action politique aux organismes syndicaux. Le 23 novembre 1979, la CSN, par son secrétaire-général, Jean-Guy Morin, a envoyé le télégramme suivant à Mme Flora MacDonald, ministre canadien des Affaires extérieures :

La Confédération des syndicats nationaux (CSN), au nom de ses 220 000, vous demande d'intervenir rapidement auprès du gouvernement argentin pour obtenir le retrait de la loi annoncée le 15 novembre et ayant comme conséquence d'étouffer le syndicalisme libre. La dite loi abolit littéralement les libertés syndicales d'une manière absolument contraire aux principes démocratiques que nous défendons.

Le 10 décembre, Mme MacDonald a répondu à la CSN par télégramme qui disait notamment :

...La loi qui vous préoccupe me semble un pas en arrière dans le processus de démocratisation de l'Argentine. J'ai demandé à l'ambassade canadienne à Buenos Ayres de suivre l'application de cette de près...

SELON LES NATIONS-UNIES — LA SITUATION ALIMENTAIRE MONDIALE EST ALARMANTE — En novembre, s'est tenue à Rome la vingtième conférence de la FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture). Selon cette organisation, la situation alimentaire mondiale est effrayante : les riches mangent trop alors que les pauvres ont toujours faim. En effet, la vie économique internationale reste une jungle où les forts, et en particulier les fauves du transnationalisme, dévorent les faibles tandis qu'une instabilité monétaire permanente, la montée de l'endettement, une inflation incoercible, une récession et un chômage impitoyable menacent de nombreux pays. En ce qui concerne la faim : plus de 460 millions d'êtres humains (25 % de la population mondiale) sont dans une situation de sous-alimentation absolue (30 % de la population d'Extrême Orient, 25 % de l'Afrique, 18 % du Proche-Orient et 13 % de l'Amérique Latine). Même dans les pays industrialisés, on calcule que de 5 à 10 % sont sous-alimentés, particulièrement en période de chômage.

DES DROITS PARENTAUX RECONNUS POUR TOUTES LES QUÉBÉCOISES ET QUÉBÉCOIS — C'est sur ce thème

que débutent les semaines d'action : que toutes les québécoises et tous les québécois se voient reconnaître les mêmes droits que ceux obtenus par les travailleurs et travailleuses du front commun du secteur public. Le plan d'action retenu : des lettres de protestation auprès du premier ministre et du député ainsi qu'une distribution de tracts dans les milieux de travail.

NOUVELLES PARUTIONS — Le conseil central de Québec a publié en décembre le premier numéro de son journal, qui est encore sans nom (vos suggestions!), et qui porte principalement sur les travailleurs de l'hôtellerie.

Le Centre international de solidarité ouvrière (CISO) a fait paraître, également en décembre, un nouveau numéro de **solidarité** (vol. 3 no 5). Il y est particulièrement question de l'Amérique Latine, de l'Afrique et des multinationales au Québec.

Enfin, le comité de la condition féminine de la CSN a publié son dossier **garderies** qui s'intitule **Pour un réseau universel gratuit**. Il est disponible au coût de \$ 1 à la CSN.



Le chaînon tel que reproduit ci-haut a été adopté par le congrès de la CSN. Il est enregistré comme marque d'identification exclusive de la CSN. Le signe CSN n'est pas à côté, à droite ou à gauche ou au-dessus. Il supporte les trois chaînons. C'est notre symbole, notre drapeau de ralliement. Attention de l'utiliser tel qu'il est. Merci.

Le secrétaire général de la CSN.

Jean-Guy Morin

nouvelles csn est un hebdomadaire d'information et de liaison publié par le service de l'information de la CSN 1001 rue St-Denis. Montréal H1X 3J1. Responsable. Jacques Gauthier : Composition : Composition Solidaire. Impression : les Ateliers de la CSN.